



Programme de Formation Audit Énergétique

Conforme à l'arrêté du 2 juillet 2018 modifié et critères Qualiopi

Ce programme est conforme à l'arrêté du 2 juillet 2018, modifié par le décret du 20 décembre 2023, et respecte les critères qualité Qualiopi. Il est accessible principalement en e-learning avec une partie pratique obligatoire sur terrain réel.

Objectifs pédagogiques

- **Comprendre le cadre réglementaire de l'audit énergétique** : Connaître et appliquer les obligations légales relatives à l'audit énergétique.
- **Maîtriser les techniques de diagnostic énergétique** : Savoir réaliser un audit précis sur des bâtiments réels.
- **Analyser les caractéristiques thermiques d'un bâtiment** : Identifier précisément les points d'amélioration.
- **Réaliser un diagnostic approfondi des consommations énergétiques** : Être capable d'évaluer précisément les performances énergétiques du bâtiment.
- **Proposer des solutions adaptées** : Savoir recommander des solutions de rénovation énergétique en fonction des spécificités du bâtiment.
- **Calculer la rentabilité des travaux** : Maîtriser les outils permettant d'évaluer financièrement les scénarios proposés.
- **Rédiger un rapport conforme** : Produire un rapport complet répondant aux normes réglementaires.

Contenu détaillé de la formation

Partie FOAD (35 heures)

Module	Moyens pédagogiques
Introduction à l'audit énergétique	Vidéo formateur, quiz
Cadre réglementaire spécifique (décret 2023-1219)	Vidéos explicatives, graphiques, quiz interactifs
Thermique et énergétique du bâtiment approfondies	Vidéos pédagogiques, graphiques, quiz
Analyse des pathologies et points d'amélioration énergétique	Vidéos pédagogiques, graphiques explicatifs, quiz interactifs
Techniques d'audit et méthodologies avancées	Vidéos pédagogiques, cas pratiques, quiz interactifs
Évaluation économique et calcul de rentabilité des travaux	Vidéos explicatives, cas pratiques, quiz
Rédaction avancée du rapport d'audit énergétique	Vidéos explicatives, exercices pratiques, quiz

Partie pratique logiciel et cas pratiques (21 heures)

Module pratique (vidéos explicatives, cas pratiques)	Moyens pédagogiques
Mise en pratique des outils spécifiques de diagnostic énergétique (caméra thermique, wattmètre, logiciels spécialisés) et cas pratiques	Vidéos explicatives, cas pratiques, quiz interactifs

Partie terrain obligatoire (14 heures)

Module pratique obligatoire	Moyens pédagogiques
Inspection terrain réel, relevés et réalisation complète d'audits énergétiques sur bâtiments réels	Accompagnement par formateur expert sur bâtiments réels

Prérequis d'entrée

- Être certifié pour la réalisation des diagnostics de performance énergétique.
- Être inscrit à l'annuaire des diagnostiqueurs.
- Justifier d'une expérience professionnelle ou d'un diplôme approprié conformément aux prérequis réglementaires.

Modalités d'évaluation

- Évaluations formatives : cas pratiques, études de cas, quiz interactifs.
- Évaluation finale : QCM réglementaire (40 questions, minimum requis 60 %).

Délivrance d'une attestation individuelle conforme aux exigences réglementaires et Qualiopi.

Public

S'adresse à tout public, salariés, demandeur d'emplois, reconversion professionnelle, professionnels

Accueil inclusif

Dispositifs adaptés pour les personnes en situation de handicap ou à besoins spécifiques (accompagnement pédagogique dédié).

Accompagnement et assistance pédagogique

- Assistance technique : réponse sous 48 h max.
- Assistance pédagogique individualisée disponible via mail ou plateforme LMS (réponse sous 48 h max).
- **Agent pédagogique IA disponible 24h/24, 7j/7** pour répondre immédiatement aux questions techniques ou réglementaires.

Moyens techniques et pédagogiques

- Plateforme LMS accessible 24h/24 et 7j/7.
- Ressources pédagogiques téléchargeables (PDF, graphiques, supports vidéo).
- Vidéos pédagogiques enregistrées avec formateurs experts.
- Vidéos explicatives sur l'utilisation pratique des outils spécifiques.

Synthèse du Programme

Total de la formation	70 heures
Théorie générale (e-learning)	35 heures
Pratique logiciel et cas pratiques	21 heures
Terrain réel obligatoire	14 heures

PRO FORMATION

46 rue Montgrand, 13006 Marseille

formation-diagnostiqueur-immobilier.net

Une formation conforme aux réglementations en vigueur et répondant aux exigences Qualiopi pour devenir diagnostiqueur immobilier spécialisé en Audit Énergétique.